



Toulouse, le 04/10/2023

COMPTE RENDU DU CA

Présences : Paula Perrier, Emma Labourbe, Ines Chalet, Darel Bonnet-Zahedi, Sixtine Ongena, Jules-Ian Barnavon, Achille Caute, Elise Crepu, Sarah Cavallo, Margot Cormouls-Houles, Louis BRIAL, Claire Darbois, Kevin Barge, Naia Payelle, Sara Rool, Eugénie Hosten, Emilie Combres

ORDRE DU JOUR

1. Ajout de l'Amicale aux partenaires des rendez-vous éco-responsables
2. Modification du règlement intérieur du P'tit Kawa
3. Annulation de la course caritative
4. Changement de la banque de l'Amicale
5. Facturation de la tireuse de la boom
6. Pompe à chaleur NGE
7. Formation hygiène alimentaire

I. AJOUT DE L'AMICALE AUX PARTENAIRES DES RENDEZ-VOUS ECO-RESPONSABLES

Après vote, l'Amicale devient partenaire des rendez-vous éco-responsables organisés par l'INSA depuis 2022.

Votes : 18 en faveur, 0 « contre », 1 abstention
Résultats : Point accepté

II. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU P'TIT KAWA

Après vote, le règlement intérieur du P'tit Kawa sera modifié de la manière suivante pour plus de clarté. Chaque occurrence du terme "Vice-Président Campus" sera remplacée par "Vice-Président Bar/Boom".

Votes : 19 en faveur, 0 « contre », 0 abstention
Résultats : Point accepté

III. ANNULATION DE LA COURSE CARITATIVE

La course caritative réunissant des élèves de l'INSA, de l'université Paul Sabatier et d'autres écoles toulousaines a été annulée car les organisateurs n'ont pas reçu les autorisations de la mairie.

A la place, la Com'Inter écoles propose d'organiser un tournoi sportif caritatif avec les élèves de l'ISAE-SUPAERO.

IV. CHANGEMENT DE LA BANQUE DE L'AMICALE

Il a été discuté du changement de la banque de l'Amicale, actuellement la Société Générale, vers le Crédit Coopératif. Cette décision a été motivée par plusieurs facteurs :

1 - Le Crédit Coopératif est la banque présentant la plus faible empreinte carbone par million d'euros. L'empreinte carbone du compte de l'Amicale une fois le changement de banque effectué, est estimé entre 228 et 522 tonnes de CO2 équivalentes par an selon les chiffres d'Oxfam France. En comparaison, la Société Générale est l'une des banques ayant la plus forte empreinte carbone par million d'euros.

2 - Le Crédit Coopératif permet plus de transparence, il est possible de savoir où notre argent est investi.

3 - Notre interlocuteur au Crédit Coopératif désire s'aligner sur les prix que nous avons actuellement avec la Société Générale.

En revanche, la Société Générale subventionne l'Amicale à hauteur de 6 000€ à 18 000€ chaque année, ce que ne pourra pas faire le Crédit Coopératif.

Le sujet doit être réfléchi et approfondi avant de pouvoir prendre une quelconque décision.

V. FACTURATION DE LA TIREUSE DE LA BOOM

La tireuse à bière de la Boom a été retrouvée cassée après la Boom des anciens mais les conditions de la casse ne sont pas claires. Après examen de la tireuse par notre fournisseur, les réparations s'élèvent à 2 400€ mais pourraient être négociées à 1 200€. La question de l'entité à facturer se pose désormais car la tireuse a 4 ans d'ancienneté et est non seulement utilisée par la Boom mais aussi par plusieurs événements.

Proposition : La facturation de la tireuse sera partagée en 3 parts égales entre la Boom, le budget de la Com'Tech et le budget de la Com'Club.

Votes : 9 en faveur, 0 « contre », 9 abstentions

Résultats : Point accepté

VI. POMPE A CHALEUR NGE

La valeur de la pompe à chaleur que l'entreprise NGE propose de financer pour le foyer a été revue à la baisse avec un montant de 20 000€ contre 40 000€ auparavant.

La question de l'isolation du foyer avant la mise en marche de la pompe à chaleur se pose toujours, il a été suggéré d'utiliser les fonds de l'amicale pour les Projets à Long Terme (PLT) et de proposer à Promologis notre aide financière pour faire l'isolation.

VII. FORMATION HYGIENE ALIMENTAIRE

Afin de faire respecter les normes d'hygiène, il est nécessaire d'encadrer les clubs faisant de la distribution alimentaire et de les inciter à passer une formation sur le sujet. Pour cela, nous suggérons de faire remplir une fiche aux clubs concernés pour connaître leur manière de conserver la nourriture et ainsi mieux pouvoir les aider et les conseiller sur leurs méthodes. Une fois les fiches remplies, un groupe de travail sera formé pour réfléchir ensemble à trouver des solutions.

Jusqu'à présent, les clubs concernés seraient le club Régalade, le club Trad'INSA ainsi que le P'tit Kawa et le Foyer. Pour les afterworks proposant de la vente de nourriture, l'équipe du P'tit Kawa serait en charge de la gestion de la nourriture.

2023

REUNION GENERALE

**Emilie Combres
Président de l'Amicale**

&

**Sixtine Ongena, Jules-Ian Barnavon
Secrétaires**